



COMMUNE DE BROC

Rapport de gestion 2024

RAPPORT DE GESTION 2024

1. Table des matières

1.	Table des matières	2
2.	Exécutif	3
2.1.	Composition et fonctions	3
3.	Administration générale	3
3.1.	Composition	3
4.	Population légale	4
5.	Programme de législature	4
6.	Activités communales	4
6.1.	Bases	4
6.2.	Moyens	4
7.	Activités par dicastères	4
7.1.	Administration générale	4
7.2.	Finances	5
7.3.	Formation	5
7.4.	Bâtiments	5
7.5.	Santé et Affaires sociales	6
7.6.	Routes communales	6
7.7.	Environnement et aménagement du territoire	7
7.8.	Economie	8
7.9.	Impôts	8
8.	Analyse financière	8
8.1.	Synthèse des indicateurs financiers	9
9.	Conclusion	9

2. Exécutif

Le Conseil communal est en charge du pouvoir exécutif de la Commune. Il est composé de 9 membres. Un changement de conseiller est intervenu au 1^{er} novembre 2024. En effet, Jonas Clerc, ayant quitté la commune, a été remplacé par Julien Deschenaux, lequel reprend le même dicastère.

2.1. Composition et fonctions

Conseil communal	Dicastère
Cretton Claude	Syndicature, Administration générale, Personnel, Naturalisations
Horner Jean-Marc	Vice-Syndicature, Finances, Energie, Transports et télécommunications
Sudan Isabelle	Formation, Culture, sports et loisirs, Tourisme
Piccand Yael	Bâtiments communaux, Gestion des déchets, Protection de la population
Somkhit Samay	Routes communales, Embellissement, Cimetière
Deschenaux Julien	Développement territorial, Aménagement du territoire, Constructions
Sciboz Suzanna	Affaires sociales, Santé, Générations
Sprenger Boris	Eaux, Piscine, Protection feu et éléments naturels
Rime Denis	Police et ordre public, Sylviculture, Agriculture et endiguements

3. Administration générale

L'administration générale est en charge des tâches opérationnelles communales, sous la conduite du Conseil communal. Depuis 2023, elle est composée de 3 secteurs : le Secrétariat général, le Service technique et l'Administration des finances.

3.1. Composition

Administration générale au 31.12.2024					
Secteurs	Secrétariat général		Service technique	Administration des finances	
Service	Secrétariat du Conseil	Contrôle des habitants		Finances	Impôts
Responsable	Secrétaire communale Cetinjanin-Leuzinger Anette		Responsable Schorderet Yan	Administratrice des finances Oberson Christiane	
Adjoint.e	Secrétaire communale adjointe Junod Chantal	Préposée Almeida Céline		Administratrice des finances adjointe Birbaum Anita	
Personnel	Chapuis Muriel		Schaller Philippe	Perona Sandrine	Barras Nicole
Apprentis	Pasquier Lucie – Buchs Katia – Aydin Lara – Palmer Tasmin				
EPT	2.3	0.6	1.5	2.6	0.5

Céline Almeida et Philippe Schaller avaient accepté d'augmenter leur temps de travail pour une durée limitée jusqu'au 30 juin 2024, date à laquelle ils ont repris leur activité au taux habituel.

Un apprenti a terminé sa formation avec succès au 31 juillet 2024. Il s'agit de Maxime Ruffieux, titulaire du CFC d'employé de commerce et de la Maturité commerciale. Il a été remplacé par Tasmin Palmer depuis le 1^{er} août 2024.

Alice Aviolat a quant à elle terminé son apprentissage d'agente d'exploitation, sans toutefois obtenir son CFC. Elle a été remplacée par un nouvel apprenti, Robin Sottas, dès le 1^{er} août 2024.

4. Population légale

La population légale passe de 2'648 en 2023 à 2'801 habitants, à la date de référence du 1^{er} janvier, représentant une augmentation de 153 personnes.

5. Programme de législature

Le Conseil communal se dote d'un programme de législature permettant une vision claire des tâches à accomplir, de diriger la réflexion le long d'un fil rouge et finalement l'établissement de la planification financière.

Les principaux enjeux et défis concernent les bâtiments communaux, la mobilité, l'aménagement du territoire, le tourisme et les infrastructures communales.

Ils sont impactés par les décisions émanant des autorités supérieures du district ou du canton, et demandent un suivi et une adaptation pour respecter les intérêts de chacun. La priorisation de chaque projet est nécessaire pour permettre sa réalisation dans de bonnes conditions et au moment opportun.

Le programme de législature s'appuie sur les maîtres-mots que sont exemplarité, sécurité et polyvalence. Trois termes représentant la disponibilité, l'amabilité, le respect, la sécurité, la communication, la gestion des risques et la proximité : une chance et un devoir d'être au service de la population.

6. Activités communales

6.1. Bases

Le Conseil communal répartit l'activité communale générale au sein de neuf dicastères.

Il prévoit également les projets de rénovation ou d'amélioration nécessaires au bon fonctionnement communal et à l'entretien de son patrimoine par le biais d'investissements. Des groupes de travail facilitent le suivi des projets et préparent les décisions du Conseil communal.

6.2. Moyens

Afin de planifier et contrôler le financement des projets, le Conseil communal met régulièrement à jour la planification financière à 5 ans. Deux fois par année, il organise un workshop pour analyser les activités des dicastères et les propositions de projets, en s'assurant qu'elles sont financièrement supportables et correspondent à la vision globale de la législature.

Un système de contrôle interne (SCI) communal est en cours de réalisation. Les activités des finances communales et informatiques sont achevées. Celles du secrétariat et du contrôle de l'habitant sont en phase finale.

L'analyse des risques a permis de les prioriser et de contrôler que les processus en place permettent leur bonne gestion. Grâce à un suivi régulier, des améliorations sont élaborées en cas de nécessité.

7. Activités par dicastères

7.1. Administration générale

Les activités de l'administration générale demandent un suivi toujours plus spécifique. De ce fait, il a été nécessaire d'agrandir les locaux pour permettre un travail de qualité dans tous les services, en réduisant les impacts liés à une suroccupation des bureaux. Les archives ont également été regroupées au bureau communal, permettant ainsi un accès direct à toutes les données.

En lien avec la mise en place de la nouvelle loi sur la protection des données et les tâches informatiques nécessitant une protection de plus en plus efficace contre les menaces extérieures, une formation spécifique des collaborateurs a été ainsi mise en place.

Le système de contrôle interne s'est étoffé avec le traitement des tâches et des risques liés au secrétariat et au contrôle des habitants, dont la mise en place est en cours de finalisation.

Les tâches confiées aux associations intercommunales font également l'objet d'un suivi tout particulier, les charges y afférentes influençant de manière importante la planification financière communale.

7.2. Finances

Les activités financières peuvent être catégorisées en deux domaines, soit le suivi des projets communaux et leur impact, et la gestion des affaires courantes de l'administration des finances.

Les projets sont nombreux et nécessitent une planification à long terme toujours plus poussée, permettant de garantir une gestion conforme des deniers communaux, en limitant les charges nécessaires à l'activité communale et en appliquant une bonne stratégie pour étoffer les recettes.

L'activité courante dédiée aux finances requière un suivi attentif pour répondre à la population et à son augmentation, tout en assurant le suivi et la bonne gestion des budgets.

7.3. Formation

Le nombre d'élèves étant en constante augmentation, des adaptations tant pédagogiques que financières sont nécessaires. A la rentrée scolaire 2024, une 12^{ème} classe primaire a été ouverte. Le cercle scolaire se compose ainsi de 4 classes EE et de 12 classes EP pour un total de 314 élèves. Un pavillon scolaire provisoire a été installé en attendant l'extension de la nouvelle école.

Les activités scolaires comprennent l'organisation du camp de ski, du camp vert et des cours de piscine pour les élèves des classes 2H à 4H. Des activités sportives et culturelles sont mises en place pour l'ensemble des élèves. En collaboration avec la société de développement, les classes de 7H-8H ont participé à un atelier théâtre.

Dans les classes, les outils informatiques sont devenus indispensables à la formation dès le plus jeune âge. Chaque année, les moyens informatiques sont consolidés et un suivi mis en place pour assurer leur qualité.

Le conseil des parents se réunit régulièrement pour établir un lien entre l'école, les parents et la Commune. Diverses activités sont organisées en collaboration avec le corps enseignant, notamment le traditionnel loto des écoles et une conférence.

7.4. Bâtiments

L'objectif principal est d'entretenir et maintenir nos bâtiments en bon état, d'où les travaux réguliers d'entretien et/ou d'amélioration sur notre école, le bâtiment administratif, celui des services communaux, l'abri PC, la déchetterie et le complexe sportif. Un plan d'assainissement énergétique a été mis en place.

Dans le cadre du projet d'extension de l'école, un crédit d'investissement a été voté, comprenant les travaux des phases 31 à 41 SIA. Une commission de bâtisse, nommée « CoBexe », se réunit bimensuellement et est composée de membres du conseil de Broc et Botterens, de membres du corps enseignant et du bureau d'architecture Pont12, lauréat du concours.

Du côté de la piscine, les travaux d'assainissement ont débuté dès le mois d'août, après la fermeture de la saison estivale. Ceux-ci dureront environ une année pour permettre l'ouverture prévue pour la saison estivale 2025.

Au niveau des chalets, les travaux de réfection de la toiture et des avant-toits en bardeaux du chalet des Monts de Joux ont été effectués.

7.5. Santé et Affaires sociales

Les activités de ces dicastères sont particulièrement axées sur l'aide aux seniors et la petite enfance.

Les activités de la commission Seniors+ se veulent variées et nombreuses, permettant de favoriser le lien social et offrant une large palette de loisirs, incluant des repas, des visites et des rencontres café Seniors. Les nonagénaires reçoivent la visite conjointe des autorités paroissiales et communales afin de marquer cet événement. Les fêtes de fin d'année sont également sources de rencontres.

Le Service des curatelles de la Haute-Gruyère gère les affaires des personnes concernées, plus nombreuses, mais aussi plus complexes et demandant une spécialisation des connaissances toujours plus importante. Afin de permettre le traitement correct des dossiers, le pourcentage de travail du service a été augmenté en cours d'année, à la demande de la Commission idoine.

La jeune génération bénéficie quant à elle des activités de l'accueil extrascolaire Timoun. Le nombre d'enfants inscrits est en augmentation constante. Un groupe de travail a examiné les finances de l'accueil extrascolaire, afin de contenir l'augmentation constante du déficit, et de proposer de nouveaux tarifs en adéquation avec les prestations offertes. L'accueil extrascolaire a également été fortement impacté par l'ouverture d'une classe supplémentaire au sein de l'école primaire. La conséquence en a été son déménagement dans les locaux de l'ancienne halle de gymnastique, provisoirement, en attendant la construction d'un nouveau local dans l'extension de l'école.

7.6. Routes communales

Les travaux routiers de valorisation de la traversée de la localité (Valtraloc) sont en cours de finalisation dans les secteurs 2 à la rue de Montsalvens et 3 à la route du Prieuré.

La route des Moulins reliant les gares de Broc-Village à Broc-Fabrique a aussi été réfectionnée et transformée en chemin de mobilité douce suite aux travaux sur la ligne TPF. Ce chemin a été ouvert aux usagers et des travaux d'achèvement sont encore en cours.

Le trottoir de la rue de Forcel est également terminé, ainsi que la création de places de parc à la rue de Gruyères. Les travaux de réfection à la route des Marches et ceux de mise en conformité des arrêts de bus Le Home sont quant à eux en cours. Enfin, les travaux sur les routes alpestres de la Vonderweire et des Poutes Paluds, ainsi que ceux pour les citernes et amenées d'eau sur l'alpage sont terminés, en attente des soldes de subventions.

Différentes études dans les domaines de la mobilité et du stationnement sont en cours pour anticiper les difficultés de stationnement à venir en lien avec la suppression du parking jouxtant l'église pendant la construction de l'extension de l'école, et avec l'augmentation du trafic liée à l'arrivée du RER et à l'ouverture à futur du Parc du Chocolat Cailler.

7.7. Environnement et aménagement du territoire

La commission des eaux ayant analysé les données de l'eau potable et constaté une augmentation des fuites, elle a lancé une analyse de contrôle des compteurs et des installations avec l'entreprise DPE. Plusieurs fuites ont été détectées, la première sur un compteur privé appartenant à l'AICG et deux autres sur une canalisation au Chemin de Fin-Derrey. Dans le premier cas, la situation est à nouveau normale, et pour les autres, le tronçon concerné sera remplacé lors des réfections de la route, dont les études sont prévues en 2025.

Au niveau des eaux usées, la revue du PGEE est terminée et le crédit voté il y a dix ans est pratiquement épuisé. Les travaux annuels d'entretien sont estimés à environ CHF 55'000.-. Pour les travaux futurs, les investissements seront votés au cas par cas en fonction des synergies ou nécessités.

La déchetterie a également fait l'objet de travaux d'entretien réguliers. Le règlement pour les déchets encombrants est appliqué à la lettre et leur contrôle intensifié pour limiter les abus. En contrepartie, le bon taux de couverture des charges a permis de prévoir une diminution des taxes fixes et variables d'environ 10% pour 2025.

Au niveau de la lutte contre la pollution de l'environnement, l'étude pour la variante d'assainissement de la décharge de Favaula a été clôturée en 2024. La préparation pour ce projet débutera en 2025.

Des travaux urgents d'endiguement de la Jogne à l'arrière de l'usine Nestlé ont été nécessaires suite aux intempéries de novembre et décembre 2023 et sont maintenant terminés.

Le suivi de la démoustication de la zone amont du lac de la Gruyère s'inscrit également dans les tâches environnementales de la Commune. La mission est toujours très délicate, notamment dans le timing des interventions. Malgré l'aménagement de la Grande Bassière et l'utilisation du biocide Vectobag G, le traitement n'a pas obtenu le résultat escompté et les moustiques ont tout de même été virulents durant l'été 2024.

Dans le cadre des activités de l'aménagement du territoire, Broc a rejoint l'association Mobul et différents projets liés à la mobilité douce ont été intégrés. La fermeture de la route de Morlon et l'abaissement de la vitesse dans plusieurs rues dans le cadre de l'assainissement du bruit en font partie.

Tout au long de l'année, le service technique a été fortement sollicité par les projets du Parc Chocolat Cailler (PCC), de la mise à l'enquête des modifications du PAL avec l'intégration des espaces réservés aux cours d'eau (ERE) et de la finalisation de la valorisation de traversée de la localité (Valtraloc). Pour l'examen du dossier PCC au 4^{ème} trimestre, la commune s'est appuyée sur les services de l'urbaniste afin d'accélérer son traitement.

Le PED du Biffé au centre du village et le projet d'extension de la nouvelle école ont également nécessité l'engagement de ressources plus importantes du service technique et notamment de la commission d'aménagement.

7.8. Economie

Différents travaux nécessaires ont été effectués par nos employés communaux sur les chemins forestiers.

La commission Energie a obtenu le renouvellement du label « Cité de l'Energie » en 2024. Elle continue son programme de subventions lié à des mesures d'économie d'énergie par les citoyens, celui-ci favorisant notamment la mobilité douce.

7.9. Impôts

Les impôts ordinaires sont calculés sur la base d'un taux de 0.92 et sont encaissés par le Service des finances communales.

Les mutations et les gains immobiliers impactent favorablement les revenus fiscaux ordinaires, en lien avec les nombreux projets immobiliers sis sur le territoire communal.

8. Analyse financière

L'analyse financière des dernières années, comptabilisées selon les normes MCH2, démontre que la situation financière communale s'oriente dans le sens des prévisions budgétaires, tenant compte des nombreuses dépenses d'investissements réalisées, des nouveaux emprunts et de l'estimation des données fiscales.

L'analyse financière est établie selon de nombreux paramètres et difficilement prévisible.

En termes d'investissements, les gros travaux routiers touchent à leur fin, relayés par deux importants chantiers concernant la rénovation de la piscine et la construction d'une nouvelle école. Les impacts financiers sont attentivement suivis afin de permettre toutes les réalisations prévues.

8.1. Synthèse des indicateurs financiers

Les indicateurs financiers peuvent être comparés à ceux des années antérieures.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	98.09%	111.17%	97.97%	134.27%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	31.00%	73.10%	77.94%	29.77%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0.00%	-0.31%	0.03%	0.16%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	83.00%	129.47%	117.46%	125.69%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	53.00%	18.84%	20.26%	25.34%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	4.00%	7.37%	7.29%	7.44%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	3'116.40	3'200.47	3389.8	4088.64
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	26.00%	12.76%	12.84%	7.69%

En résumé, les indicateurs financiers sont influencés par plusieurs facteurs, notamment une diminution du patrimoine financier ainsi qu'une augmentation des engagements courants et des subventions inscrites au passif. La situation est moins favorable que celle de 2023 malgré une augmentation de la population.

9. Conclusion

De gros investissements ont été consentis et un projet d'école est en cours. De plus la Commune a encore de nombreux défis à relever tant au niveau régional que communal. Elle doit être très attentive aux dépenses et à la gestion des finances communales, en effectuant une planification précise de la situation financière pour les prochaines années. A cela s'ajoute également une réflexion en cours sur la gestion globale des associations intercommunales. Leurs coûts influencent de manière drastique les finances de chaque commune membre.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE BROC

Le Syndic :



Claude Cretton

L'Administratrice
des finances :

Christiane Oberson